

Nous contacter :  
alter.terri@maif.fr

## Grille d'évaluation climat des programmes des différentes listes candidates aux élections municipales de 2020

### Démarche Globale

✓ Avez-vous lu le rapport a°C du GIEC et le rapport spécial 1.5 °C (la minima résumé pour décideur) ?

Oui  Non

Si oui merci de préciser:

✓ Sur une échelle de 1 (peu ou pas) à 5 (fortement), comment situez-vous votre programme sur sa prise en compte du réchauffement climatique ?

1  2  3  4  5

✓ Dans quelle mesure votre programme répond aux objectifs de l'accord de Paris ?

### 1. Aménagement du territoire

1.1. Mise en place systématique d'études d'impact écologique de tous les projets, dont ceux en cours. Ces études d'impact doivent permettre de voir si ceux-ci sont compatibles avec la trajectoire 1.5 °C définie pour la métropole et respecter le zéro artificialisation des sols. Ces études doivent être publiques.

Oui  Non

Commentaires:

1.2. Soutien aux collectifs d'habitants, associations et particuliers qui souhaitent végétaliser les espaces publics, passage au « Zéro phyto total » en labellisant les villes de la métropole « Territoires », construction d'îlots de fraîcheur.

Oui  Non

Commentaires:

1.3. Garantir que chaque habitant des communes de la métropole ait accès aux services de base près de chez lui (transports en commun, santé, éducation, emploi, espace de coworking, culture, poste...).

Oui  Non

Commentaires:

modules budgétaires et valendriem (village)

### 2. Habitat et tertiaire

2.1. Développer et multiplier les logements de la Maison de l'habitant dans chaque commune de Nantes Métropole et en particulier dans les quartiers prioritaires, créer un service public, développer massivement la formation "Bâtiment durable" aux professionnels du bâtiment.

Oui  Non

Commentaires:

2.2. Rendre exemplaires les bâtiments publics : viser la rénovation de tous les bâtiments publics chauffés au niveau BBC d'ici à 2026, utiliser des matériaux de construction biosourcés dans les constructions.

1.1.  Oui  Non

Commentaires:

modules budgétaires

2.3. Rénovation énergétique de 20 % des logements les plus énergivores d'ici à 2026 (étiquettes D, E, F, G) au niveau BBC en privilégiant les logements occupés par des ménages précaires avec un accompagnement par des professionnels et des moyens financiers.

Oui  Non

Commentaires:

idem

2.4. Promouvoir d'un côté l'installation de locataires des panneaux solaires, réaliser, en parallèle, des audits, tout sur les logements sociaux

Diminuer et aider à la rénovation des logements et des depots plus d'un an.



Non

Commentaires:

### 3. Mobilité

3.1. Rendre le vélo et la marche à pied prioritaires, accessibles à tous et de manière sécurisée, mettre en place une « autoroute à vélo » entre toutes les villes de la métropole.



Non

Commentaires:

3.2. Proposer un plan Transports en Commun ambitieux en ville d'ici 2030: multiplier par 2 la part des transports en commun d'ici à 2030, les alimenter par des énergies renouvelables d'ici à 2030, augmenter la fréquence et les plages horaires, créer une seule fréquence semaine sur le modèle du RER parisien.



Non

Commentaires:

3.3. Mettre des voies réservées aux voitures avec plus de 2 passagers sur les principales axes routiers (type de Cheret, périphérique, ...)



Non

Commentaires:

pas possible partout

3.4. Retenir aux projets de nouvelles infrastructures routières, autoroutières et de parking automobile (y compris les projets en cours).



Non

Commentaires:

3.5. Faire progressivement de la métropole une « zone à faible émission » (cf Loi Mobilité) : réduire d'abord les centres-villes et les écoles, puis les densifier progressivement entre 2025 et 2030 à toute la métropole. Limiter la vitesse à 30 km/h en ville et à 70 km/h sur le périphérique.



Non

Commentaires:

3.6. Garder l'aéroport en gestion publique, geler le nombre de mouvements d'avions et interdire les vols de nuit (0h de nuit).



Non

Commentaires:

### 4. Agriculture et alimentation

4.1. S'engager à avoir 100 % de l'alimentation de la restauration collective qui soit biologique et 100 % locale ou équivalente d'ici à la fin du mandat, instaurer au moins 2 repas végétariens par semaine en dehors de mandats.



Non

Commentaires:

mais nicomiteria peut être + de temps

4.2. Mettre en place ou participer à un Projet Alimentaire Territorial prenant en compte la résilience alimentaire et appuyer la structuration de filières paysannes, biologiques et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.



Non

Commentaires:

### 5. Énergie

5.1. Réduire d'un tiers la consommation d'énergie sur la métropole, réduire l'usage de la climatisation en déployant un programme d'isolation des logements sur la métropole, financer les projets de récupération de chaleur pour les usages de chauffage, ~~améliorer la performance thermique (isolation)~~



de la charte pour un écolage durable)

Oui  Non

Commentaires:

5.2. Mettre en place un plan de développement des ENR pour atteindre 25 % d'ENR en 2020 et 100 % d'ENR à l'échelle du département en 2030.

1.2.  Oui  Non

Commentaires:

pas violente

5.3. Créer un syndicat métropolitain de production d'énergie renouvelable.

Oui  Non

Commentaires:

5.4. Renforcer le soutien aux coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelable (soutien financier, technique, juridique...)

Oui  Non

Commentaires:

?

## 6. Déchets

6.1. Mesurer et optimiser par territoire les flux de déchets et rendre publics les résultats.

Oui  Non

Commentaires:

6.2. Intégrer le « zéro déchet » dans tous les projets de territoire (rurales, projets urbains, événementiel, administration...) et signer une charte « Nantes Zéro Déchet ». Passer de 2 % à 10 % du budget de gestion des ordures ménagères délégués aux actions de prévention (communication, tri sélectif, recyclage et réparation).

Oui  Non

Commentaires:

6.3. Appliquer le tri à la source des biodéchets en installant une collecte séparée des biodéchets en porte-à-porte pour tous les usagers et, le cas échéant, les commerçants (référence spéciale).

Oui  Non

Commentaires:

trop coûteux pour les habitants

6.4. Mettre en place une référence incitative. Informer et sensibiliser les citoyens ne s pour éviter tout risque de rejet ou de contournement des mesures de réduction des déchets et de gaspillage.

Oui  Non

Commentaires:

?

## 7. Économie

7.1. Adopter pour les activités de la Métropole une responsabilité environnementale double ou triple. Il existe par exemple la méthodologie CARE qui double un bilan comptable pour les ressources humaines, naturelles et financières.

Oui  Non

Commentaires:

?

7.2. Les actions et marchés publics de la métropole doivent donner priorité aux acteurs locaux et vertueux, en privilégiant leur accès aux TPE/PME. Conditionner le droit de financer au respect de critères extra-financiers inscrits à l'ensemble des appels d'offres.

Non

Commentaires: interdire bon le CMP

7.3. Interdire toute nouvelle implantation ou agrandissement des centres commerciaux et grandes surfaces sur la métropole. Exempter les petits commerces et artisans de charge foncière en fonction de leur neutralité environnementale et climatique.

Non

Commentaires: bon objectif ... mais à moduler

7.4. Soutenir et financer l'association qui porte la monnaie citoyenne et locale. Permettre le paiement d'une partie des indemnités des élus et salaires des agents municipaux et des aides sociales en Monnaie locale.

Non

Commentaires: voir catastrophe Si'nautes

7.5. Créer un revenu de transition écologique dans une démarche de territoire zéro émission.

Non

Commentaires: expérimentation territoriale zéro émission au Breil

## 8. Consommation

8.1. Migrer les serveurs informatiques et les postes de travail sur un système d'exploitation libre tel que GNU/Linux. Équiper les espaces publics numériques gérés par la commune d'ordinateurs avec une distribution de logiciels libres. Les installations et formations doivent être données en priorité avec les logiciels libres. Équiper enfin les écoles d'une distribution spécifique basée sur un système libre tel que Primux.

Non

Commentaires: politique des numérique à renforcer = Ok

8.2. Maîtriser sur l'installation de la 5G sur la métropole.

Non

Commentaires:

8.3. Limiter la place de la publicité dans l'espace public : proscrire les écrans numériques publicitaires dans le Règlement Local de Publicité RLP. Limiter la taille des publicités.

Non

Commentaires:

8.4. Supprimer la publicité pour les secteurs les plus polluants (restauration, automobile...). Mettre fin au partenariat avec ces mêmes secteurs pour les services publics et les événements publics.

Non

Commentaires:

## 9. Gouvernance et citoyenneté

9.1. Définition d'une trajectoire 1.5°C pour la métropole basée sur l'empreinte carbone de ses habitants e.s. Création d'indicateurs pertinents pour suivre la trajectoire réelle de la métropole. Rendu public et accessible à tous le s l'ensemble de ces données.

Non

Commentaires:

9.2. Créer un conseil citoyen indépendant afin au sein chargé de veiller au suivi de l'ensemble des politiques publiques et de définir des scénarios et des indicateurs pour chaque étude d'impact climatique et environnemental (DILIC). Ce Conseil Citoyen devra avoir les moyens nécessaires à la consultation d'experts et à la facilitation du processus démocratique. Il devra avoir un pouvoir de veto sur tout projet qui ne lui permettrait pas de cadrer avec le plan de e trajectoire 1.5°C.

Non



Commentaires:

9.3. Chaque quartier doit avoir un budget annuel dédié qui sera affecté par vote à des projets locaux ayant un impact social et écologique positif.

Oui  Non

Commentaires:

M. maire de quartiers avec budget spécifique.

9.4. Mettre en œuvre un programme de formation continue à destination des élus et des techniciens de la ville et de la métropole sur le changement climatique et les solutions et initiatives à mettre en œuvre.

Oui  Non

Commentaires:

Nom de la liste :  
Titre de liste :  
Ville :  
Personne contact :  
E-mail :

NIENNE VIVRE À NANTES  
Yvonne BARBIER  
NANTES  
Marie REVEAUME

